



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2862  
9 juin 2023  
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Retraites, prix, salaires... Il faudra continuer la lutte!



À Saint-Nazaire, le 6 juin.

**Fraude sociale,  
fraude fiscale**

**Le patronat  
voleur**

Page 3

**Travailleurs  
en lutte**

**Vertbaudet, Disney,  
Carrefour...**

Pages 13 et 14

**Manifestations  
au Sénégal**

**Colère contre  
le régime**

Page 8

**Leur société**

- Les manifestations du 6 juin : « On n'est pas résignés » ! 3
- Fraude sociale : les voleurs sont les patrons 3
- Dette publique : une rente à vie pour les financiers 4
- Immigration : surenchères xénophobes 4
- Mont Saint-Michel : Macron attend des voix 4
- Prix : baisse... de la hausse ! 5
- Leurs excédents, nos déficits 5
- Incendies de forêt : des moyens au compte-gouttes 5
- Petite enfance : peu de moyens 6
- Harcèlement à l'école : un ministre sans réponse 6
- Influenceurs en ligne : l'arbre et la forêt 6
- Logement : aide supplémentaire aux promoteurs 7
- Une crise catastrophique 7
- Deux-roues : contrôle coûteux 7
- Amiens : justice de classe 7
- Casino : un requin en eaux troubles 11
- Carrefour : le PDG licencié et augmente son salaire 11
- La Rochelle : un patron jugé responsable 11
- Eau : les prédateurs 12
- Accident mortel : Safran condamné 12
- Délit d'homicide routier : des mots en l'air 12
- Saint-Brieuc : un nouveau parcours du combattant pour les étudiants 12
- Commémoration du 6 juin 1944 : non à l'union sacrée ! 16
- Colonialisme : Alger 1957, les disparitions forcées 16

**Dans le monde**

- Sénégal : manifestations, répression et silence à Paris 8
- Gaz « vert » : recyclage capitaliste 8
- Kosovo : affrontements nationalistes et manœuvres impérialistes 9
- Plastiques : pollution mondiale, inaction des gouvernements 9
- Colombie : un chef paramilitaire avoue ses crimes 10
- Belgique : justice pour Sanda ! 10
- Pétroliers fantômes : marché noir pour l'or noir 10

**Dans les entreprises**

- Disneyland - Paris 13
- Carrefour Belle-Épine 13
- Plan saisonniers 13
- Vertbaudet - Marquette-lez-Lille 14
- Stellantis 14
- GRDF - Île-de-France 15
- Laiterie - Loiret 15

**Agenda**

- Cercle Léon Trotsky 3

# Dire non à tous les reculs !

L'intersyndicale appelait à se mobiliser le 6 juin contre le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. Comme ils l'avaient massivement fait le 1<sup>er</sup> mai, de nombreux travailleurs ont répondu présent pour affirmer que leur opposition restait intacte. Ils ont montré que ce recul ne passe pas et ne passera jamais.

Ceux qui ont manifesté ont aussi affirmé qu'ils ne se résignaient pas à voir leurs conditions de vie se dégrader, qu'ils n'acceptaient pas les bas salaires et la flambée des prix, ce racket imposé par les grands groupes capitalistes.

Pour diviser le monde du travail, uni dans l'opposition aux 64 ans, le gouvernement ressort les vieilles ficelles : un projet de loi contre les bénéficiaires du RSA, un autre sur l'immigration. Cela aussi doit être dénoncé !

Faire passer les allocataires du RSA pour des gens qui ne veulent pas travailler est répugnant. Combien sont des ouvriers devenus invalides, combien d'autres ont été licenciés ou vivent dans des régions ravagées par le chômage ? Combien de femmes n'ont pas d'autre possibilité que de vivre avec cette aumône de 600 euros parce qu'elles s'occupent 24 heures sur 24 d'un enfant handicapé ou d'un parent malade ? Ce sont ces travailleurs-là, rejetés ou blessés par la course au profit et abandonnés par l'État, que le gouvernement insulte et menace d'une suspension de leur allocation !

Le mépris gouvernemental est doublé d'une bonne dose d'hypocrisie quand Darmanin menace de durcir les conditions de régularisation des sans-papiers, de limiter les visas et, même, de supprimer le droit au regroupement familial. Aucune entreprise, aucune usine, aucun chantier, aucun hôpital ou Ehpad ne fonctionnerait sans le travail quotidien de millions de travailleurs étrangers. Sans nos camarades de travail immigrés, le grand patronat manquerait de bras à exploiter.

Alors, ne laissons pas le champ libre au gouvernement, à ses mensonges et à sa démagogie antiouvrière ! Ne nous divisons pas ! Les seuls parasites, les plus grands voleurs et les plus grands assistés dans cette société sont du côté de la grande bourgeoisie ! Reprenons la parole pour affirmer, ensemble, nos intérêts de travailleurs.

Même si les dirigeants des confédérations syndicales ont choisi d'appeler à la grève la veille d'une énième péripétie parlementaire, il n'y a rien à attendre de tout ce cirque. On le constate depuis janvier, les lois, les institutions et la Constitution

sont taillées sur mesure pour que les gouvernements puissent faire adopter les mesures antiouvrières réclamées par le grand patronat. Aucun miracle ne viendra du Parlement.

Pour les confédérations syndicales, ce calendrier était sans doute un moyen de tourner la page en faisant passer la mobilisation au second plan. C'était aussi une façon de prouver à Macron leur respect des institutions et leur sens des responsabilités. Mais quels que soient les calculs des dirigeants syndicaux, ceux qui ont manifesté et fait grève le 6 juin ont pu affirmer les intérêts de leur classe sociale et montrer qu'ils ne se fiaient qu'à leurs propres forces pour inverser le cours des choses !

La mobilisation de ces derniers mois a fait ressortir une des richesses du monde du travail : la solidarité. Plus encore, les manifestations où nous nous sommes retrouvés à des centaines de milliers à travers le pays, tous secteurs et toutes professions confondus, public et privé, jeunes et moins jeunes, ont fait renaître la conscience de former un camp, une classe sociale, une force collective qui aspire à se faire respecter.

C'est un premier pas essentiel car les progrès de la société ne peuvent venir que de là. C'est ce qu'il faut entretenir en nous donnant les moyens de nous retrouver, de discuter, de prolonger la lutte.

C'est dans ces moments-là, aussi, que nous pouvons réfléchir en dehors des sentiers tracés par la bourgeoisie et réaliser l'ampleur du combat qui est devant nous. Car s'il n'y a aucune raison de se résigner à la retraite à 64 ans, aux bas salaires, à l'inflation, au recul de nos conditions de travail, il n'y a pas plus de raison de se résigner à l'exploitation et au capitalisme.

L'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas une loi de la nature. Qu'il y ait des femmes et des hommes forcés de vendre leur force de travail et de se soumettre à un patron, à ses humeurs ou à ses carnets de commandes, n'est pas naturel. Que l'humanité soit divisée entre exploités et exploités, entre pays riches et pays pauvres, est le produit de l'histoire, l'histoire de la lutte des classes.

Cette lutte de classe est à mener aujourd'hui avec la conscience qu'il faudra, un jour, aller jusqu'au bout, jusqu'à notre émancipation totale, c'est-à-dire la fin de l'exploitation, le renversement de la domination de la bourgeoisie et de son système capitaliste.



À Limoges, le 6 juin.

## Les manifestations du 6 juin : « On n'est pas résignés » !

N'en déplaise à Macron qui voudrait tourner la page de la réforme des retraites, comme aux journalistes qui ont rabâché « la mobilisation est en baisse », le 6 juin des centaines de milliers de travailleurs ont tenu à manifester, parfois à faire grève, pour affirmer « les 64 ans, on n'en veut pas ».

Avec encore des dizaines de milliers de manifestants à Paris, plus de 10000 à Toulouse, Lyon ou à Nantes, 6 à 7000 à Rennes, Caen, Le Havre, Grenoble ou encore Marseille, et des cortèges dans 250 villes du pays, cette 14<sup>e</sup> journée a démontré que les opposants à la réforme ne sont ni défaits ni résignés.

La présence de jeunes, pas en masse mais déterminés était visible dans plusieurs villes. Ils sont révoltés par les passages en force du gouvernement vécu comme des dénis de démocratie, et choqués par la brutalité et l'impunité de la police qu'ils ont découverte au cours des manifestations.

Bien sûr la loi a été promulguée et personne n'avait d'illusion sur la énième

coupe portée au Parlement par le groupe LIOT et dont on devrait connaître le dénouement le 8 juin. Depuis janvier, des millions de travailleurs ont constaté que les règles parlementaires sont taillées sur mesure pour permettre au pouvoir de passer des lois antiouvrière, même quand elles sont rejetées par la majorité de la population. Ceux qui ont tenu à battre une nouvelle fois le pavé n'avaient pas la naïveté de penser qu'un défilé de plus suffirait à faire céder Macron. Mais ils ont voulu affirmer que le recul à 64 ans ne passe pas, qu'ils refusent de voir leurs conditions de vie et de travail se dégrader et qu'ils restent mobilisés, sur la question des retraites comme sur toutes les autres



questions, à commencer par celle des salaires. Les pancartes rendant hommage à la lutte des ouvrières de Vertbaudet en attestent.

De leur côté, les chefs syndicaux ont du mal à cacher leur envie de retrouver les séances de discussion dans les salons feutrés des ministères. La veille, le 5 juin, ils ont rencontré les syndicats patronaux. Pour Laurent Berger, de la CFDT, « le match est en train de se terminer », « c'était la dernière manifestation sur la question des retraites dans ce

format-là ». Quant à Sophie Binet, de la CGT, elle a réclamé « de vraies négociations » sur les salaires, l'égalité hommes-femmes ou encore les ordonnances Macron sur le Code du travail.

Alors que cet épisode se termine, la guerre sociale se poursuit et s'intensifie. Le patronat et ses serviteurs politiques sont à l'offensive, sur une multitude de sujets. Cette guerre de classe, les travailleurs ont les moyens de la gagner à condition de choisir le terrain où ils sont forts, en arrêtant la machine

à profits des capitalistes, en se mobilisant en masse, par la grève, par-delà leurs corporations ou leurs statuts. En réclamant à cor et à cris « des négociations » et « le retour au dialogue social », et même appuyés par des journées d'action réussies, les chefs syndicaux ne préparent pas les travailleurs à gagner l'épreuve. Mais si la classe ouvrière prend confiance en ses propres forces et en sa capacité à se battre, les chances seront de son côté.

Xavier Lachau

## Fraude sociale : les voleurs sont les patrons



Au nom de la lutte contre la fraude sociale ou fiscale, le gouvernement organise une campagne qui a en fait comme objectif de désigner les pauvres, les travailleurs, les immigrés comme des voleurs. Alors que le pillage des caisses publiques par la grande bourgeoisie s'opère en toute impunité et à une tout autre échelle.

Le gouvernement affirme par exemple vouloir contrôler davantage les arrêts de travail par un « programme national de contrôle » à partir de septembre. Il devient difficile d'avoir une visite de médecin à domicile ou même de trouver un médecin traitant. Mais pour contrôler et éventuellement sanctionner un travailleur en arrêt, des médecins sont et seront mobilisés et envoyés à domicile par la Sécurité sociale ou le patronat via des officines de privées.

La fusion carte d'identité-carte vitale est aussi avancée comme moyen de traquer les prêts de cartes vitales, en visant les travailleurs immigrés. Cette fraude, si elle existe, est insignifiante économiquement, mais le gouvernement pense que cette démagogie chassant sur les terres du RN peut être rentable électoralement.

Les allocataires du RSA sont dans le collimateur à double titre. D'une part, Gabriel Attal, ministre des

Comptes publics, a promis de révérier leurs conditions de ressources comme pour les autres bénéficiaires d'allocations. En réalité, contrairement aux capitalistes qui ne laissent jamais échapper un centime d'argent public grâce à leurs conseillers fiscaux et à la bienveillance de l'État, les pauvres renoncent bien souvent à faire valoir leurs droits : dix milliards de prestations sociales par an ne sont pas versés, selon la Drees. Par exemple, un tiers des personnes qui seraient éligibles au RSA ne le réclament pas.

D'autre part, le projet de création de France Travail, en remplacement de Pôle emploi, prévoit le recensement de toute personne en recherche d'emploi, ce qui se traduirait par l'intégration dans le fichier de cet organisme de deux millions de travailleurs supplémentaires, allocataires du RSA, jeunes ou handicapés, en plus des 6,1 millions de demandeurs d'emploi déjà recensés à l'échelle nationale. Il ne s'agit pas là de leur permettre d'accéder à un emploi stable et correctement rémunéré, mais de

les mettre sous contrôle et surveillance renforcée avec menace de suspension du RSA en cas de refus d'une activité de 15 à 20 heures hebdomadaires. Au total, ce type de mesure ne supprimera pas un seul chômeur, mais il permettra au patronat de faire pression à la baisse sur les salaires de tous.

La vraie fraude sociale, contrairement aux discours des médias et du gouvernement, n'est pas la fraude aux prestations sociales qui serait commise par les pauvres. D'après la Cour des comptes, elle consiste

surtout en une fraude aux cotisations sociales, grâce au travail non déclaré par le patronat, qui avoisinerait les huit milliards d'euros.

Mais le sport favori de la bourgeoisie est en fait la fraude fiscale, d'un montant estimé de 80 à 100 milliards, soit près de deux fois le budget de l'Éducation nationale. Fraude à la TVA, à l'impôt sur les sociétés, à l'impôt sur le revenu, la bourgeoisie bafoue systématiquement ses propres lois fiscales, avec la complicité totale des États et des politiciens de passage à leur tête.

Christian Bernac

### Cercle Léon Trotsky

**Afrique : face aux rivalités impérialistes, pour une politique de la classe ouvrière**

**Samedi 17 juin à 15 heures  
Grande salle de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup> - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

## Dette publique : une rente à vie pour les financiers

À la fin du mois de mai, la crainte d'une dégradation de la note attribuée à la dette publique de la France par l'agence S&P Global (ex-Standard and Poor's) a concentré l'attention des médias et des dirigeants politiques.

Vendredi 2 juin, l'agence de notation S&P Global a finalement maintenu la note de la France au niveau «AA». Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, s'est immédiatement vanté de ce «signal positif» et de la «stratégie en matière de finances publiques» de son gouvernement. En effet, ces notes expriment aussi à quel point ce sont les marchés financiers qui font la politique d'un gouvernement. Fitch, une autre agence, avait dégradé la cote de crédit de la France d'un cran il y a quelques semaines, suscitant les protestations du

même gouvernement. Fitch évoquait alors le climat de tension sociale en France, susceptible de rendre difficile le redressement des finances publiques. En clair, ces agences craignent qu'une possible contestation sociale, comme le mouvement contre la réforme des retraites, mette à mal la politique d'attaques des classes populaires de Macron. Loin d'être un indicateur économique neutre, les notes attribuées par ces agences de notation sont avant tout politiques.

Si l'annonce du 2 juin était à ce point attendue,

c'est parce que les notes permettent aux financiers de décider à quels taux les États peuvent emprunter auprès des banques. Et donc de décider comment ces mêmes financiers pourront pomper l'argent public. Alors que la dette publique mondiale atteint des records, la hausse des taux d'intérêts rend le service de leur dette toujours plus lourd. En France, ce sont 53 milliards d'euros qui ont été déboursés en 2022, soit une augmentation de 15 milliards d'euros en un an, pour le seul remboursement des intérêts de la dette publique, qui représente actuellement 3 000 milliards d'euros et continue d'augmenter. Elle est la conséquence directe du «quoi qu'il en coûte» de Macron, c'est-à-dire des milliards d'aides versés aux



capitalistes, du Covid à la guerre en Ukraine, en passant par les subventions aux entreprises contre la hausse des coûts de l'énergie. Mais elle est remboursée par les classes populaires, à qui on serre la ceinture et qui voient les services publics se dégrader sous le coup des économies.

La dette publique représente ainsi une autre manne financière pour les capitalistes. Elle leur garantit une rente régulière, à vie, et en augmentation constante.

Cette dette, contractée dans le seul intérêt des capitalistes et des banquiers, est souvent invoquée pour tenter de justifier la politique d'économies menée par le gouvernement contre les conditions de vie et de travail des classes populaires, accusées en substance de coûter trop cher. Ce mensonge est destiné à préserver la rançon prélevée par ces parasites sur l'ensemble des richesses produites par les travailleurs.

**Marlène Stanis**

## Immigration : surenchères xénophobes

Des macronistes à LR, tous s'agitent sur le thème de l'immigration. Après le projet de loi de Darmanin visant à se rallier les voix de la droite, voire de l'extrême droite, la surenchère sévit dans ce petit monde politique.

Mercredi 7 juin à l'Assemblée, une députée Les Républicains devait proposer une résolution pour débattre de l'aide médicale d'État (AME), qui accorde l'accès aux soins gratuits aux étrangers en situation irrégulière résidant en France depuis au moins trois mois. Il s'agirait selon la députée d'éviter «le dérapage du coût de la couverture santé des étrangers». Faut-il supprimer l'AME? la restreindre aux soins urgents? Et voilà relancé un débat propice à toutes les idées anti-immigrés, avec des arguments cent fois utilisés par l'extrême droite.

Évidemment, le premier mérite de ce genre d'attaque a été, pour le groupe Les Républicains, de susciter des remous parmi les députés macronistes et leurs satellites, entre pro et anti-réforme de l'AME.

Bien sûr, Darmanin, le ministre de l'Intérieur dont les troupes s'illustrèrent à Mayotte contre les migrants, s'est dit ouvert à une telle discussion. Édouard Philippe, ex-Premier ministre de Macron, a trouvé bon d'attaquer l'accord de 1968 avec l'Algérie car il serait trop favorable, selon lui, aux ressortissants de ce pays qui souhaitent venir en France, parlant «d'une immigration du fait accompli», sous-entendue non maîtrisée.

Tout est bon pour attirer l'attention, quitte à pa-ta-ger dans le marécage des clichés les plus éculés, pour capitaliser au profit de l'un ou l'autre des partis de droite classique ou macroniste les voix des racistes, des nostalgiques de l'Algérie française à l'Assemblée ou dans le pays.

**Sylvie Maréchal**

## Mont Saint-Michel : Macron attend des voix

Cherchant des voix et des soutiens à droite, Macron a évoqué au Mont Saint-Michel les brumes patriotiques de la France éternelle. Et de mettre en parallèle la construction de la basilique, l'histoire de la nation et de l'État, sa pérennité et celle de «l'âme française».

Ces éléments du discours de droite et d'extrême droite depuis plus d'un siècle n'ont que peu de rapport avec les faits historiques. La basilique est certes un spectaculaire témoignage du génie des artisans médiévaux. Mais ce fut aussi un outil et un enjeu politique dans le climat de guerre civile et sociale permanente qui caractérisa l'époque. Ensuite, loin de l'élévation mystique, l'État l'utilisa comme prison depuis l'époque de Louis XI jusqu'aux années 1840 puisque le révolutionnaire communiste Blanqui y fut alors enfermé.

Au 19<sup>e</sup> siècle, romanciers et historiens forgèrent un récit national établissant une filiation prédestinée de la France allant de Clovis recevant le baptême jusqu'à Thiers fondant la Troisième République sur le massacre des communards. L'histoire ainsi racontée vise à légitimer l'État et l'ordre social qu'il protège. Les cathédrales et le Mont Saint-Michel sont mis à profit comme

symboles bien plus que pour leur valeur artistique. L'archange Saint-Michel qui domine la baie a ainsi servi à justifier les rois de la mine et du rail, l'exploitation, les guerres, les massacres coloniaux et autres manifestations du fameux «génie français». C'est ce discours que Macron, après bien d'autres, a repris en y intégrant suivant le goût du jour, aussi bien la défense de l'environnement que ses intérêts particuliers et la recherche d'un terrain

d'alliance avec la droite.

La prison fermée, le Mont a repris une de ses vocations premières, attirer le pèlerin, désormais le touriste, et lui faire délier sa bourse. Aujourd'hui, le même groupe y truste depuis des dizaines d'années échoppes, restaurants, biscuiteries et hôtels. Son propriétaire a été par deux fois maire de la commune et n'est sans doute pas mécontent des aménagements publics fort coûteux permettant de convoier les chalands.

La grande tradition de la bourgeoisie française est bien là : dépenses publiques, bénéfices privés, économie de rentiers et discours prétentieux.

**Paul Galois**



LA GAZETTE DE LA MANCHE

## Prix : baisse... de la hausse !

Bruno Le Maire est satisfait. Il a tweeté « *une bonne nouvelle pour les consommateurs* », la prolongation jusqu'à la fin 2023 du « trimestre anti-inflation » qui devait finir le 15 juin. C'est donc reconnaître que l'inflation est loin de se calmer, et que les porte-monnaie des classes populaires sont de plus en plus plats.

« Je salue l'engagement des distributeurs qui ont tous accepté » de poursuivre leur panier à prix bloqués, ajoute le ministre, qui n'ignore évidemment pas l'effet nul de l'opération sur les dépenses, en particulier alimentaires, des clients. En contrepoint, il fronce le sourcil contre

« certaines grandes multinationales industrielles [qui] jouent la montre », rappelant que les plus grosses entreprises de l'agroalimentaire avaient promis de rouvrir des négociations avec les distributeurs, mais pour la plupart ne l'ont pas fait. Et de menacer les mauvais

joueurs de les dénoncer en place publique avant la fin du mois, et même, dernière extrémité, d'employer « l'instrument fiscal pour récupérer des marges qui seraient des marges indues ».

Les Danone, Lactalis, Pernod-Ricard, Avril, Agrial et autres groupes capitalistes de l'agroalimentaire ont dû trembler, tout en continuant à percevoir des profits en hausse, puisque, c'est un fait, nombre de matières premières ont vu leur prix baisser. C'est le cas notamment, le patron d'Intermarché en



atteste, du coût du beurre et du fret maritime, qui auraient baissé respectivement de 60% et de 80%. Mais les prix continuent de grimper. L'inflation officielle, calculée par les organismes gouvernementaux, selon leurs critères bien différents des besoins réels de la population, a ralenti en mai, à 5,1% sur les douze derniers mois, au lieu de 5,9% en avril. La belle affaire ! Les prix alimentaires, eux, sont toujours en hausse de plus de 14%, mais là aussi, il conviendrait de se réjouir du ralentissement de cette hausse !

Pour les économistes bourgeois, il n'est d'ailleurs pas question de calme après la tempête et encore moins de baisse des prix. Selon l'un d'eux, l'Observatoire français des conjonctures économiques, on peut envisager « un retour à la normale autour de la fin de l'année

2024 ». Dans la zone euro, d'après Christine Lagarde de la Banque centrale européenne, « l'inflation n'a peut-être pas atteint son pic ». Pour les économistes mères de famille, c'est plus concret, « les prix dictent le contenu du chariot » comme le dit l'une d'elles. Viande, poisson et produits frais sont les premiers sacrifiés et c'est de plus en plus la course aux bons de réduction, aux promotions, aux produits à date de péremption proche, autant de temps perdu pour nourrir les siens.

Ces heures perdues, elles et ils devront les faire payer cher aux capitalistes qui, pendant le même temps, s'activent à faire grimper leurs profits en contribuant de ce fait à l'inflation. Pour cela, il faudra exiger la hausse des salaires et leur indexation sur les prix, Viviane Lafont

## Leurs excédents, nos déficits

Un article récent du quotidien économique *Les Echos* met en lumière un fait ressenti, ô combien lourdement, par la classe travaillante : selon lui, les « marges » des industriels ont participé pour 2,8% à l'inflation en France au premier trimestre.

Cette notion comptable cerne, en gros, le bénéfice qui revient aux entreprises une fois payés les salaires, directs et sous forme de cotisations sociales, et couverts leurs coûts de production. Ces marges plantureuses contribuent à la hausse des prix qui ronge les salaires, pensions et allocations, les seuls revenus de la majorité de

ceux qui produisent tout dans la société.

Ainsi, il se trouve que, dans le secteur agroalimentaire où la hausse des prix caracole sur ses deux chiffres, à plus de 15%, le « taux de marge » a grimpé à 48% au premier trimestre 2023, alors qu'il n'était que de 30% deux ans plus tôt. Les patrons du secteur invoquent un

rattrapage de la période où les matières premières ont flambé et où ils ont dû, disent-ils, resserrer leurs marges. Mais l'exemple du groupe Avril (Lesieur, Puges...) qui a vu augmenter son chiffre d'affaires de 32% et son « excédent net » de 45% est parlant. En réclamant et en obtenant, de plus, des mesures de soutien gouvernementales, ces capitalistes-là n'ont pas cessé de faire leur beurre en vendant leur huile. Aux dépens de ceux qui tournent la baratte...

V.L.

## Incendies de forêt : des moyens au compte-gouttes

Dans son Tour de France destiné à se faire valoir, Macron est passé par le Gard, où il s'est déclaré « décidé à agir » pour lutter contre les incendies de forêt. Il lui a déjà fallu des années, ainsi que les incendies incontrôlables de l'été dernier, pour s'en soucier mais, à la lumière des promesses qu'il a faites sur place, les forêts ont toujours de quoi s'inquiéter.

Macron a donc annoncé des moyens aériens supplémentaires avec la livraison de quatre Canadair d'ici cinq ans, dont deux seulement pour cette année, d'un avion Dash et de dix hélicoptères. La flotte sera alors portée de 37 à 48 appareils, s'est-il félicité. Pour un territoire grand comme la France où, à cause du réchauffement climatique, des incendies de végétation se multiplient et se déclenchent y compris dans le nord du pays, cela apparaît bien insuffisant. Sans compter que les appareils ne sont pas tous disponibles en même temps car

ils ont besoin d'entretien et de révision réguliers... et leurs pilotes aussi ont besoin de repos. Quant aux moyens humains, Macron a bien annoncé la possibilité de mobiliser 3 660 pompiers et sauveteurs, mais sans dire d'où il les sortirait, puisqu'il n'a pas évoqué la nécessité d'embaucher des effectifs fixes.

Après les incendies de 2022, les pompiers avaient une fois de plus tiré la sonnette d'alarme en réclamant des moyens terrestres, et surtout humains, supplémentaires. Ils réclamaient un recrutement massif de

professionnels, sachant que les trois quarts des pompiers sont des volontaires et que, comme l'a dit l'un d'eux après un incendie en Ardèche, « la ressource en personnel n'est pas extensible ».

Une fois de plus, les belles promesses que Macron distribue à tout vent ne sont que de la mousse médiatique, à commencer par l'introduction dans le bulletin de Météo France d'une carte indiquant chaque jour les zones à risque dans lesquelles on doit être prudent. Mais prendre, par exemple, sur les trois milliards supplémentaires accordés au budget militaire pour les verser à la lutte contre les incendies dévastateurs qui détruisent la nature, les habitations, et sont parfois mortels, il n'en est pas question pour le gouvernement.

Marianne Lamiral



Incendie dans le Morbihan en août 2022.

## Petite enfance : beaucoup d'annonces, pour peu de moyens

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin, la Première ministre Borne a annoncé la création d'un « service public de la petite enfance », et 200 000 places supplémentaires en crèche d'ici 2030. En avril, Olivier Véran avait déjà annoncé de semblables mesures.**

La garde des plus petits est effectivement un casse-tête pour de nombreux parents car il manque beaucoup de places en crèche ou d'offres de garde alternatives. Non seulement le gouvernement ne crée pas de crèches publiques,

mais aussi les salaires sont trop bas, que ce soit pour les auxiliaires de puériculture dans les crèches ou les assistantes maternelles à domicile.

Le gouvernement se sent quand même obligé... de faire semblant de faire

quelque chose. D'abord en rejetant sur les communes la responsabilité de recenser les besoins et trouver des solutions pour les familles. Il claironne qu'il va mettre 5,5 milliards d'euros pour créer 100 000 places d'ici 2027, cela fait à peine un milliard d'euros par an, alors que la moitié des crèches manquent de personnel et que 130 000 départs en retraite sont attendus ces prochaines années.

## Harcèlement à l'école : un ministre sans réponse

**Le suicide d'une jeune collégienne de 13 ans, harcelée depuis septembre dernier dans un collège de la banlieue de Lille, a mis en lumière le décalage entre les discours officiels et les moyens réels pour protéger les jeunes de la violence à l'école.**

Les parents de la jeune fille ont porté plainte pour non-assistance à personne en danger contre le principal du collège, l'académie de Lille, la police et Facebook. Effectivement, la famille avait alerté tout le monde bien en amont. La jeune fille ainsi qu'une de ses amies étaient la cible de moqueries, de violences verbales et physiques depuis la rentrée de septembre. L'existence de ce type de violence n'est pas un mystère dans nombre d'établissements scolaires, particulièrement dans les collèges. Combattre ce fléau, en le rendant public et en faisant prendre conscience aux jeunes de ses conséquences, est un des rôles des adultes. Mais cela va à l'encontre de la politique

du ministère et des recteurs qui est plutôt d'étouffer au maximum les problèmes dans les établissements.

La famille dénonce la passivité du principal du collège, qui a minimisé les faits. Même si un conseil de discipline avait été diligent contre la principale harceuse, le harcèlement avait pourtant continué. Ne pas signaler les incidents scolaires ou la violence est devenu une règle pour bien des chefs d'établissement. Cette passivité de l'institution n'est pas étonnante car la hiérarchie incite fortement à ne surtout pas faire de vagues afin de rester un établissement attractif pour le public.

Dans ces conditions, le programme contre le

harcèlement du ministre de l'Éducation nationale est dérisoire. Les familles disposent d'un Numéro Vert à appeler mais, d'un autre côté, le nombre d'adultes, enseignants ou autres, qui pourraient être des interlocuteurs pour les jeunes en difficulté, qui pourraient avoir un regard sur la vie dans l'établissement et être vigilants à l'ensemble des problèmes, se réduit d'année en année.

Certes dans le collège concerné, il y avait une infirmière scolaire mais dans nombre d'établissements elles font défaut, comme font défaut les assistants sociaux ou les surveillants. Dans la seule académie de Lille, il y aura près de 160 suppressions d'emplois l'année prochaine. À l'échelle nationale, il y aura 8 381 suppressions de postes en six ans. Alors, le ministre de l'Éducation nationale peut annoncer un « renforcement de la cellule de lutte contre le harcèlement », cela revient à cacher la misère !

Bien sûr, l'Éducation nationale seule ne pourra pas remédier au problème bien plus large de la violence dont les jeunes sont victimes dans la société. Mais les déclarations de Pap Ndiaye montrent que le choix du gouvernement est toujours de brasser du vent et jamais de chercher à améliorer les moyens destinés à l'éducation.

Aline Urbain



Pour la garde des enfants, le gouvernement n'a pas rien fait : il a même fait pire en aggravant les conditions de travail ces dernières années. Il a changé les règles pour augmenter le nombre de bébés par salarié dans les crèches et diminuer le nombre de mètres carrés par bébé. En réaction, le collectif « Pas de bébés à la consigne » n'a cessé de protester contre ces dégradations qui affectent l'ensemble des travailleurs du secteur ainsi que les familles et leurs enfants. De plus, d'après une déléguée générale de la Fédération française des entreprises

de crèches, au cours des dix dernières années, pour plus de 30% de places supplémentaires en crèche, le nombre de places en formation a augmenté seulement de 7%.

Comme pour la santé et l'éducation, le gouvernement se spécialise dans les grandes annonces qui cachent des attaques et des reculs. Le montant de 5,5 milliards d'euros pour « un service public pour la petite enfance », est à comparer aux 100 milliards d'euros en plus pour l'armée.

Charles Legoda

## Influenceurs en ligne : l'arbre et la forêt

**Le 1<sup>er</sup> juin, l'Assemblée et le Sénat ont adopté à l'unanimité une loi encadrant les pratiques commerciales des « influenceurs » sur Internet. Parfois suivis par des millions de personnes, ceux-ci sont utilisés par des entreprises comme panneaux publicitaires parlants.**

Le texte de loi prétend essentiellement éviter les dérives dans le domaine de la santé, au nom de l'intérêt du public qui suit les influenceurs. Il interdit la promotion de la chirurgie esthétique ou de certaines pratiques telles que « l'abstention thérapeutique », qui consiste à refuser les médicaments. Concernant les produits addictifs, il applique la loi déjà en vigueur, en interdisant la publicité de la nicotine comme le prévoit la loi Évin, et en cherchant à limiter les jeux de hasard aux majeurs. Avec tout de même l'exception notable de l'alcool : rien n'est prévu pour en interdire la publicité. Les producteurs et négociants de vin et de cognac peuvent se rassurer quant à la défense de leurs intérêts par les parlementaires de tous horizons.

Un des députés à l'initiative de cette loi, Arthur Delaporte (PS), s'est jeté des fleurs, déclarant :

« Les « influvoleurs » existent toujours mais sauront que la loi est là pour les punir. » Mais, si quelques influenceurs ont effectivement un certain pouvoir de nuisance, ils ne font que refléter, en petit, les pratiques commerciales mensongères que les multinationales utilisent depuis bien longtemps. L'affaire récente des moteurs Renault, où près de 1 800 personnes accusent le constructeur de tromperie et de mise en danger, est là pour le rappeler. La liste des scandales de la sorte, qui ont impliqué bon nombre de fleurons du CAC 40, tels que Sanofi et sa Depakine, nécessiterait plus de pages que ce journal n'en contient.

Ce ne sont pas les influenceurs qui fabriquent les produits, ni eux qui en tirent la plus grande part de profits. Mais justement, il n'est pas question pour les députés de s'attaquer au grand capital.

Thomas Baumer



Une affichette d'élèves de CM2.

## Logement : une aide supplémentaire aux promoteurs

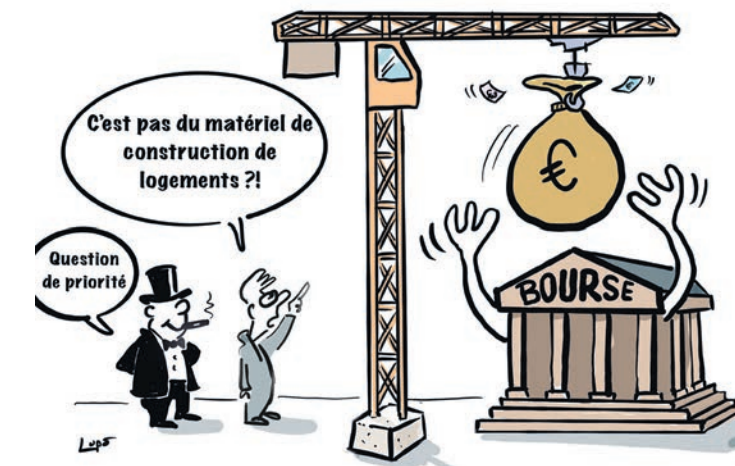
La Première ministre Élisabeth Borne a présenté le 5 juin le plan du gouvernement censé répondre à la crise du logement, sans que qui que ce soit, y compris lui-même, semble croire que les mesures annoncées pourront la résoudre.

Les aides facilitant les emprunts pour acheter un appartement seront prolongées, mais une telle perspective est inaccessible à plus de 4 millions de personnes mal logées, voire privées de logement. L'État continuera

aussi à ponctionner les HLM, dont 95 000 environ ont été construits en 2022 au lieu de 130 000, l'objectif affiché par le gouvernement.

En revanche, une aide supplémentaire est accordée aux promoteurs

immobiliers qui se voient débarrassés de logements qui leur restent sur les bras. Aux 17 000 rachetés par la Caisse des dépôts, avec notamment l'argent des livrets de caisse d'épargne, s'en ajouteront 30 000 autres rachetés par Action Logement, une caisse que les patrons financent en prélevant sur les salaires. Et au bout du compte les loyers de la plupart de ces logements



seront plus élevés que ceux des logements dits sociaux, pourtant de moins en moins abordables. Il s'avère de plus en plus difficile de se

loger quand on appartient aux couches populaires. Avec le plan Borne, cela va continuer.

Jean Sanday

## Une crise catastrophique

Le manque de logements à des prix abordables est aujourd'hui catastrophique. On compte plus de 2,4 millions de demandes de logements sociaux et jamais ce chiffre n'a été aussi élevé.



En dix ans, le nombre de SDF a plus que doublé. Mais ce n'est pas de cette crise que le gouvernement s'est occupé avec son plan Logement.

Les promoteurs immobiliers mènent en effet

campagne auprès de l'État pour obtenir son soutien financier. En un an, le secteur de la construction de logements s'est effondré de 40%, et cela risque de s'aggraver. Depuis plusieurs mois, la

moitié des contrats de vente de logements neufs sont annulés contre un sur dix habituellement. Tout cela est l'effet de la crise économique généralisée, notamment de l'inflation qui ronge le niveau de vie de la population. Beaucoup de ceux qui avaient des projets d'installation doivent y renoncer parce qu'ils n'en ont plus les moyens, d'autant plus que les banques ne prêtent plus qu'à des taux élevés. C'est à ce problème-là que le gouvernement va consacrer l'essentiel de l'argent de son plan Logement, en annonçant le rachat par des institutions publiques de dizaines de milliers de logements neufs.

Malgré cela, une partie du milieu patronal de l'immobilier est mécontent. Le président de la Fédération

des promoteurs se dit même « très en colère ». Car en réalité, le gouvernement a aussi fait le choix de supprimer la loi Pinel, un dispositif qui alimentait directement les caisses des promoteurs avec l'argent de l'État. Il permettait à des contribuables de payer moins d'impôts s'ils investissaient dans l'immobilier, un manque à gagner pour l'État qui était tout bénéfice pour les promoteurs.

Ce micmac fiscal aura tout de même duré presque dix ans. Mais si aujourd'hui le gouvernement y met fin, ce n'est pas pour utiliser l'argent ainsi économisé pour construire des logements sociaux. Rien dans ce sens n'a été annoncé et en fait cet argent sera destiné à d'autres capitalistes.

Suite aux annonces gouvernementales, certains

spécialistes de l'immobilier ont déclaré que le gouvernement avait « appuyé sur le détonateur » et que la crise allait être « violente ». Une conséquence du plan Logement sera peut-être que des chantiers seront mis à l'arrêt et que des travailleurs du bâtiment se retrouveront en masse sans emploi. En tant que travailleurs, comme en tant qu'aspirants au logement, les plus pauvres paieront ainsi la guerre économique entre capitalistes.

L'intérêt général réclamerait que les grands groupes du bâtiment et les promoteurs soient contraints de construire à prix coûtant les logements qui manquent. Il faudra que les travailleurs eux-mêmes le leur imposent.

Pierre Royan

## Deux-roues : un contrôle coûteux

Judi 1<sup>er</sup> juin, le conseil d'État a annoncé que les deux-roues de plus de 125 cm<sup>3</sup> vont devoir se soumettre à un contrôle technique obligatoire.

Cela fait deux ans que le gouvernement comptait le mettre en place, prétextant une obligation européenne de 2014.

Après un premier décret le 9 août 2021, le gouvernement avait rétrogradé plusieurs fois, tiraillé entre les associations pour la sécurité routière et l'environnement, et celles de défense des motards. Son décret initial était très large et englobait tous les deux-roues motorisés et les voitures sans permis. Finalement, seuls les plus de 125 cm<sup>3</sup> seront concernés, c'est-à-dire plus de la moitié des 3 millions

de deux-roues motorisés.

Ce sont souvent des outils de travail, ou des moyens de transport pratiques pour les travailleurs, même si c'est déjà moins le cas pour les plus de 125 cm<sup>3</sup>. Dans certaines agglomérations, recourir à un deux-roues permet d'éviter le stress, la fatigue des heures d'embouteillages.

Derrière les problèmes de sécurité routière et de pollution des véhicules trop anciens ou défectueux, se cachent surtout les intérêts d'une industrie qui voudrait vendre davantage de véhicules neufs. En 2021,

la moyenne d'âge des deux-roues motorisés de plus de 125 cm<sup>3</sup> était de neuf ans. Les contrôles techniques et les montants élevés des réparations obligatoires qui s'ensuivent pousseront les conducteurs qui le peuvent à acheter plus de véhicules neufs.

Face au problème collectif de la sécurité routière, la seule réponse du gouvernement consiste à créer de nouvelles sanctions. Si leur deux-roues ne passe pas le contrôle, les travailleurs les plus modestes devront se débrouiller pour aller au travail ou le perdre, ou s'endetter pour pouvoir changer de véhicule.

Charles Legoda

## Amiens : justice de classe

Le 15 mai, trois hommes avaient été accusés de violence envers le petit-neveu de Macron, patron d'un magasin de chocolats à Amiens.

Au procès devant le tribunal correctionnel, le verdict est tombé le 5 juin : trente mois de prison dont quinze avec sursis pour l'un, 24 mois dont douze avec sursis pour le second, le troisième ayant été relaxé. Il s'est trouvé des témoins pour avoir parlé de « violence extrême » de la part des prévenus, amenant le procureur à demander des peines de prison ferme supérieures. Devant cet appareil judiciaire bien huilé, la parole

de pauvres gars connus comme des marginaux n'a pas pesé lourd. S'ils ont placé deux poubelles devant le magasin, c'était parce que « leurs chocolats sont trop chers », a reconnu l'un d'eux, avouant qu'il a porté une claque au propriétaire sorti pour dégager sa vitrine.

Alors, qui a commencé la bagarre ? Toujours est-il qu'entre un riche notable, qui plus est petit-neveu du président, et des accusés un peu paumés pouvant fournir des coupables idéaux, la justice n'a pas hésité à choisir son camp, elle l'a prouvé en ayant la main lourde.

M.L.

# Sénégal : manifestations, répression et silence à Paris

**Au Sénégal, les forces de répression ont tué quinze manifestants et arrêté 500 personnes lors des manifestations qui ont suivi la condamnation à deux ans de prison d'Ousmane Sonko, le principal rival de l'actuel président, Macky Sall.**

Ousmane Sonko jouit d'une grande popularité, en particulier dans la jeunesse. Alors qu'il était un haut fonctionnaire de l'Inspection générale des impôts, il avait en 2016 dénoncé les malversations financières du chef de l'État et de son frère, ce qui lui valut d'être radié. Il entama alors une carrière politique, fut élu député en 2017 et arriva troisième à l'élection présidentielle de 2019, avec 15 % des voix. Son parti, le Pastefles patriotes (Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) dénonce, outre le règne de la corruption, le pillage de l'économie sénégalaise par l'impérialisme français.

Macky Sall, qui brigue un troisième mandat, se sent menacé par Ousmane Sonko dans la course à l'élection présidentielle programmée dans dix mois, et tente de l'évincer par tous les moyens. En mars 2021, il l'avait fait accuser de viol d'une employée d'un salon de beauté. Arrêté par la police alors qu'il se rendait avec ses partisans à la convocation du juge, il avait été incarcéré. La colère de la population avait alors explosé sur tout le territoire. Les manifestations avaient

pris pour cible, non seulement les sièges du pouvoir, mais aussi des entreprises françaises comme Auchan, Total ou Eiffage. La police avait tiré et tué plusieurs manifestants.

À l'issue du procès qui vient d'avoir lieu, l'accusation initiale de viol n'a pas été retenue, mais Ousmane Sonko a été condamné à deux ans de prison pour « corruption de la jeunesse », ce qui suffit à le rendre inéligible en 2024. Les manifestants sont alors à nouveau descendus dans la rue et ont dû y affronter les forces de répression, notamment dans la capitale, Dakar, et à Ziguinchor, la ville dont il est maire.

La situation dramatique au Sénégal alimente la colère de la population, dont une partie voit dans Ousmane Sonko une issue, et en tout cas se sent solidaire de lui face à la répression. Des millions de personnes se trouvent dans la détresse. Dans les villes, la flambée du prix des produits alimentaires comme celle des loyers devenus exorbitants étranglent les travailleurs. Les petits paysans n'arrivent pas non plus à faire face et les pêcheurs sont victimes de la raréfaction



Dakar, le 3 juin.

ZOHRA BENSEMRA REUTERS

du poisson due aux ravages causés par les navires des grandes sociétés de pêche industrielle.

Cette misère rend encore plus indécentes les manœuvres du président pour s'accrocher au pouvoir. Plusieurs journalistes ont été emprisonnés pour des motifs imaginaires. Déjà le 1<sup>er</sup> mars dernier, juste avant le procès d'Ousmane Sonko, des affrontements violents avaient eu lieu avec la police. Aujourd'hui, le pouvoir craint que la colère, partie des partisans de Sonko et de la jeunesse, s'étende à toute la population, et il n'hésite pas à tuer pour l'éviter, tant la situation est explosive.

Cette crainte est aussi celle des dirigeants de l'impérialisme français.

Le Sénégal est depuis toujours une des principales têtes de pont des entreprises françaises sur le continent. L'armée française y conserve une base militaire de 350 hommes et ce sont des blindés légers français qui équipent les forces armées sénégalaises. Le communiqué du ministère français des Affaires étrangères souligne bien cette proximité, et déclare sans honte à l'issue de la tuerie : « *La France appelle à la retenue, à cesser les violences et à résoudre cette crise, dans le respect de la longue tradition démocratique du Sénégal.* » En même temps, Macron redoute plus que tout que la volonté de Macky Sall de briguer un troisième mandat ne mette le feu aux poudres et

débouche sur des émeutes qui, comme en mars 2021, prendraient presque obligatoirement un tour anti-français. La possibilité serait alors ouverte d'un scénario semblable à celui qui, au Mali et au Burkina-Faso, a abouti à l'éviction des forces françaises de ces anciennes colonies. Macron estime donc que mieux vaudrait convaincre Macky Sall de ne pas se représenter.

Les travailleurs du Sénégal ont réagi contre les manœuvres du pouvoir en affirmant leur soutien à Ousmane Sonko, mais ils n'ont pas de salut à attendre d'un homme providentiel, quel qu'il soit. Ils devront d'abord se fier à leur propre capacité d'organisation.

**Daniel Mescla**

## Gaz "vert" : recyclage capitaliste

**TotalEnergies a annoncé le 31 mai la construction d'une usine de fabrication de gaz de synthèse aux États-Unis, en collaboration avec l'entreprise belge TES. Le procédé est présenté comme neutre en carbone, ce qui serait une première pour du gaz.**

Au-delà de l'opération de communication, ce projet illustre surtout comment

les grandes entreprises se servent de la transition énergétique pour faire des

profits.

L'usine fabriquerait du méthane à partir d'hydrogène et de dioxyde de carbone puisé dans l'atmosphère. Ce méthane de synthèse serait ensuite envoyé dans les canaux de transport utilisés habituellement pour le gaz fossile. Au bout, sa combustion, par l'industrie ou par les cuisinières domestiques, rejeterait dans l'atmosphère autant de dioxyde de carbone que celui nécessaire à sa fabrication. L'hydrogène, lui, serait obtenu à partir d'eau par électrolyse, procédé très énergivore, une des raisons pour lesquelles la pile à hydrogène peine à percer. Mais TotalEnergies proclame que toute l'énergie

nécessaire à la fabrication d'hydrogène serait fournie par des panneaux solaires. D'où la nouveauté, ainsi que l'annonce de la neutralité carbone du procédé.

C'est mettre de côté la pollution liée à la fabrication des panneaux solaires, ainsi que celle liée à la liquéfaction du méthane, qui doit être transporté à -162°C et nécessite de lourdes infrastructures, en particulier les terminaux méthanières actuellement en construction en Europe... pour le gaz de schiste américain. Mais ce ne sont évidemment pas les préoccupations écologiques qui guident TotalEnergies. Comment d'ailleurs le croire, quand on voit le reste de son activité, dont le

projet EACOP en Ouganda et en Tanzanie, l'un des plus polluants au monde ? Si la multinationale veut installer son usine aux États-Unis, c'est pour profiter des subventions massives octroyées par le gouvernement Biden au travers du programme Inflation Réduction Act. Elles sont si élevées qu'elles compenseraient le coût de production de méthane de synthèse, environ trois fois plus élevé que celui du gaz naturel, qui est simplement puisé dans le sol. La différence sera donc payée par la population américaine, lorsque le gouvernement lui présentera la note.

**Thomas Baumer**



Le terminal méthanière de Montoir-de-Bretragne.



# Kosovo : affrontements nationalistes et manœuvres impérialistes

**Au Kosovo, petit État des Balkans, limitrophe de l'Albanie et de la Serbie, à laquelle il était intégré jusqu'en 1999, des heurts ont opposé, lundi 29 mai, des manifestants serbes à la police et à des soldats de la KFOR, la force de l'OTAN déployée dans le pays, faisant 80 blessés.**

Le Kosovo compte près de 1,8 million d'habitants, dont une majorité d'albanophones et une importante minorité serbe de 120 000 personnes, présente surtout dans le nord du pays. Les violences des derniers jours sont l'aboutissement d'une crise politique ouverte par la décision, en novembre 2022, du pouvoir central kosovar de ne plus reconnaître les plaques d'immatriculation serbes. La Serbie, qui n'a jamais reconnu l'indépendance du Kosovo, a alors appelé les Serbes à protester en refusant de siéger dans les institutions kosovares, puis à boycotter les élections municipales organisées en avril pour remplacer les maires démissionnaires. Cet appel ayant été très suivi, le taux de participation à ce scrutin n'a été que de 4%.

Seuls candidats, des maires albanophones ont donc été élus à la tête des quatre principales villes du nord. Lorsque, vendredi 26 mai, ils ont tenté d'entrer dans les bâtiments municipaux, ils ont été accueillis par des manifestants serbes.

Les États-Unis et l'Union européenne sont intervenus en appelant le chef du gouvernement kosovar, le nationaliste Albin Kurti, à faire preuve de modération, notamment en annulant les élections municipales contestées par les Serbes. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, et alors que la Serbie a reçu le soutien de la Russie et de la Chine, les dirigeants occidentaux ne souhaitent pas voir s'ouvrir un foyer de crise dans les Balkans. Leurs pressions diplomatiques s'accompagnent du renforcement

de la présence militaire de l'OTAN, qui a annoncé l'envoi de 700 soldats supplémentaires dans le nord du Kosovo. Le Premier ministre kosovar finira peut-être par reculer, mais cela ne mettra pas un terme aux oppositions nationalistes qui n'ont jamais cessé depuis l'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990 et qui ont conduit à la proclamation, en 2008, de l'indépendance du Kosovo.

Formée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale sous la direction du Parti communiste et de son chef Tito, la République fédérative de Yougoslavie avait permis à des populations entremêlées de longue date de coexister pacifiquement, grâce à un relatif équilibre des droits reconnus à chaque composante nationale.

Après la mort de Tito en 1980, le drapeau du nationalisme fut utilisé par les dirigeants qui se disputaient le pouvoir. Ils dressèrent les peuples les uns contre les autres, les entraînant dans des guerres fratricides,



creusant des fossés de haine et de sang entre les habitants d'une même région, d'un même quartier. Pour asseoir leur autorité sur des territoires « purifiés ethniquement », ils se livrèrent à des massacres. Entre 1991 et 1995, la guerre fit 200 000 morts, essentiellement des civils, et plus de 4,5 millions de réfugiés et de personnes déplacées.

L'intervention des puissances impérialistes ne fit qu'aggraver la situation, car chacune d'entre elles ne cherchait qu'à tirer parti du conflit pour accroître son influence. Jouant le rôle de gendarme de l'ordre impérialiste, les États-Unis mirent fin à la guerre en imposant en 1995 les accords de Dayton, qui avalisaient les découpages ethniques imposés par les nationalistes. En 1999, l'OTAN mena une campagne de

bombardements, en particulier contre la Serbie et sa capitale, Belgrade, tuant des centaines de civils, obligeant des centaines de milliers d'habitants à fuir.

Les affrontements actuels au Kosovo montrent que les interventions impérialistes, les bombardements, les envois de contingents militaires n'ont rien réglé. Dans cette région des Balkans, et au-delà dans toute l'Europe centrale, les oppositions nationalistes restent d'autant plus fortes qu'elles sont alimentées par l'aggravation de la crise économique et sociale. La guerre qui ravage l'Ukraine montre à quoi elles peuvent aboutir, et comment l'impérialisme est capable de les utiliser pour faire prévaloir ses intérêts, avec un total mépris des conséquences pour les peuples.

**Marc Rémy**

## Plastiques : pollution mondiale, inaction des gouvernements



**Une conférence internationale, regroupant les délégations de 175 pays ainsi que 1 500 scientifiques, représentants des associations et de l'industrie, s'est tenu à Paris jusqu'au 2 juin pour discuter de la pollution plastique à l'échelle mondiale.**

Il y a en effet de quoi s'inquiéter : on retrouve des déchets plastiques, à différents stades de décomposition,

depuis les océans jusqu'aux sommets des montagnes. De nombreuses molécules chimiques sont issues de

cette décomposition, dont 3 200 sont jugées extrêmement préoccupantes pour la santé humaine et animale, tels les phtalates, bisphénols, PCB et autres PFAS, « polluants éternels ». Elles ont des effets biologiques menant à des cancers, des perturbations du système endocrinien, des naissances prématurées, de l'infertilité, de l'obésité, des maladies cardio-vasculaires...

Le gouvernement français n'est pas avare de déclarations vertueuses, se plaçant dans le camp des États qui seraient des défenseurs de l'environnement, contre les méchants, États-Unis, Chine et Arabie saoudite, qui seraient les pollueurs à convaincre. On peut ainsi entendre Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique totalement impuissant en France, vanter la « diplomatie environnementale » qui rentrerait dans une « phase cruciale ».

L'exemple à suivre serait celui de l'accord de Paris sur le climat en 2015 à la COP 21.

Or précisément cet accord, célébré en grande pompe à l'époque, n'a mené à aucune réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sept ans plus tard, le gouvernement français en est réduit à envisager un réchauffement de 4°C à l'horizon 2100, dangereusement loin de la cible « bien en dessous de 2°C ».

La négociation actuelle sur la limitation des plastiques est prévue pour aboutir au mieux fin 2024. L'obstacle principal à cette réduction ce sont les forces du marché, c'est-à-dire les intérêts des capitalistes, auxquels aucun gouvernement n'a l'intention d'imposer quoi que ce soit.

La production mondiale de plastiques a doublé entre 2000 et 2020. Elle pourrait encore tripler d'ici 2060. Les 8 milliards de

tonnes de déchets plastiques qui se sont accumulés, équivalant à une pellicule d'un demi-centimètre qui entourerait l'ensemble du globe terrestre, promettent donc de grossir.

Produire ce qui est nécessaire à l'humanité tout en préservant son environnement actuel et à long terme ne pourra se faire qu'en arrachant le pouvoir économique à la bourgeoisie. Aucune solution, pourtant indispensable à l'échelle internationale, ne pourra sortir de ces conférences, surtout au moment où les confrontations entre États menacent de mener à des guerres. Quand pour les gouvernements l'objectif premier est de sanctuariser les intérêts des capitalistes, aucune de leurs belles résolutions ne freinera la pollution.

**Lucien Déroit**

## Colombie : un chef paramilitaire avoue ses crimes

**Dans les années 1990 et 2000, Salvatore Mancuso était le chef d'un des groupes paramilitaires de Colombie, ces milices d'extrême droite responsables de centaines de milliers de morts pendant les soixante ans de guerre civile. Pour bénéficier d'une peine aménagée pour ses crimes, il a décidé de passer aux aveux.**

En 2003 et 2006, durant le gouvernement de droite du président Uribe, les paramilitaires, dont Mancuso, avaient pu se démobiliser et bénéficier d'une réduction de peine, en échange d'aveux. Mais, en 2008, Mancuso avait été extradé

vers les États-Unis. Il arrive au terme de sa condamnation aux États-Unis et voudrait maintenant bénéficier de l'accord de paix conclu en Colombie en 2016 avec la guérilla des FARC. C'est ce qui explique ses nouveaux aveux.

La guerre civile en Colombie a opposé d'un côté les guérillas appuyées sur les populations pauvres à majorité indienne, dont les responsables ont parfois tenté de se réintroduire dans la vie politique officielle, mais ont été le plus souvent assassinés. De l'autre côté, les classes possédantes, décidées à ne rien lâcher, avaient à leur service la police, l'armée, les paramilitaires et une classe politique complaisante y compris avec les narco-trafiants. Même l'avion privé du père d'Uribe avait assuré

une livraison de drogue du célèbre trafiquant Escobar.

Les aveux d'aujourd'hui bouleversent bien des gens, car ils rappellent la collusion entre les autorités officielles de l'époque et les groupes de tueurs qu'étaient les paramilitaires. La police et l'armée colombienne n'ont certes pas été les dernières à perpétrer des massacres. Mais, quand elles rechignaient à certaines basses besognes, les paramilitaires assuraient la relève, ayant bénéficié des mêmes entraînements que la police et l'armée.

Ainsi, les militaires pouvaient remettre des listes d'opposants à éliminer aux paramilitaires, qui se présentaient à domicile pour les tuer.

Ces massacres de masse avaient fini par inquiéter les paramilitaires eux-mêmes, qui avaient alors décidé de faire disparaître les cadavres de leurs victimes, soit en les brûlant dans des fours crématoires, soit en les enterrant dans des fosses communes, y compris dans des pays voisins comme le

Venezuela.

Ces aveux confirment ce qui est bien connu. La grande majorité des massacres commis n'ont pas été le fait des guérillas, comme le prétend la droite, mais bien des forces de répression paramilitaires, avec un soutien actif de l'appareil d'État; une complaisance que la droite colombienne, Uribe en tête, refuse toujours d'admettre.

Après 2016, une commission a siégé afin d'établir un bilan de soixante ans de guerre civile. Elle a abouti

à un chiffre global de près de 9 millions de morts, dans ce pays de 51 millions d'habitants. Les communautés paysannes ont payé le plus lourd tribut, puisque 80 % des morts étaient des civils. Selon les déclarations d'un paramilitaire à cette commission, il était admis que pour tuer un « subversif », on puisse abattre vingt personnes. Autant dire que l'assassinat de présumés guérilleros était libre, ce qui explique le nombre effarant de victimes.

Jacques Fontenoy



Massacre par les groupes paramilitaires en 2000.

## Belgique : justice pour Sanda !

**Cet article est extrait de Lutte ouvrière-Arbeidersstrijd (Belgique-UCI).**

Sanda Dia est décédé en 2018 lors d'un bizutage du cercle étudiant Reuzegom de la KUL (Université catholique de Louvain, néerlandophone), des suites d'une série d'actions qui, mises bout à bout, relèvent de la torture. Il a dû notamment boire de grandes quantités d'alcool fort, se baigner dans l'eau glaciale et ingurgiter énormément d'huile de poisson très salée, ce qui a mené à son décès.

Quatre ans et demi après les faits, le tribunal a rendu son jugement : ni

l'administration de substances nuisibles, ni la négligence n'ont été retenues. Ainsi, les coupables s'en tirent avec quelques heures de travail d'intérêt général et quelques centaines d'euros à payer pour une vie humaine qu'ils ont anéantie. En plus, il n'y aura rien d'inscrit dans leur casier judiciaire, et ni les médias, ni la justice n'ont le droit de diffuser leurs noms, alors que c'est la norme dans les autres affaires.

Pour comprendre comment un tel jugement a pu

être rendu, il faut lire les CV de ces criminels étudiants, ainsi que ceux de leurs belles familles dorées. On y trouve des fils de juges, de chefs d'entreprise, tout ce qui compose la bourgeoisie et qui, pour se former à diriger cette société, doit aussi s'exercer à pratiquer la domination et la violence. Sandra Dia était un fils de travailleur et il avait en plus le malheur d'être d'origine immigrée. C'est là tout ce que le cercle Reuzegom méprise jusqu'à en vouloir l'écrasement. Entre un jeune homme d'origine modeste, et une bande de racailles issues de la bonne bourgeoisie, la justice sait qui elle doit servir.

Comme tous ceux qui ont manifesté contre ce verdict, à Gand, Louvain, Anvers et Bruxelles, on ne peut qu'être choqué par le meurtre de Sanda Dia et par le verdict où la « justice » de l'État belge a montré son vrai visage : celui d'une justice de classe.

Lutte ouvrière-Arbeidersstrijd



## Pétroliers fantômes : marché noir pour l'or noir

**Le 2 mai un pétrolier prenait feu à l'entrée du détroit de Singapour. Trois marins y ont laissé la vie. C'était un navire mystérieux, qui avait changé quatre fois de pavillon, de nom et de propriétaire ces deux dernières années.**

Vieux, mal entretenu, pas assuré, ce navire avait chargé du pétrole en Chine et attendait une destination.

C'était l'un des pétroliers fantômes qui assurent de par le monde le transport de l'or noir extrait des pays sous embargo. C'est le cas de l'Iran et du Venezuela depuis des années, de la Russie depuis le début de la guerre en Ukraine. Car, embargo ou pas, leur pétrole s'achète et se vend. Il faut seulement en dissimuler l'origine, soit en le faisant transiter et éventuellement transformer par un pays tiers, soit en le transbordant en pleine mer, d'un bateau à l'autre. Des petits pétroliers venant par exemple des ports russes de la Baltique jusqu'à Gibraltar transfèrent ainsi leur cargaison dans des grands pétroliers à destination de l'Asie. La manœuvre est si connue et si visible que le gouvernement espagnol craint un accident et une marée noire.

L'AIS, le service électronique obligatoire qui donne la position, le cap, la vitesse, etc. de tous les navires de commerce, signale de nombreuses

coupures de signal sur les pétroliers, indiquant des opérations clandestines. Les services portuaires voient passer des cargaisons de provenance inconnue, mais qui sont tout de même débarquées. Ce ne sont pas de petites quantités puisque, de l'aveu du ministre espagnol, ce sont ces livraisons qui ont permis la baisse du prix de l'essence en Espagne.

L'Union européenne parle désormais d'interdire l'entrée de ses ports aux pétroliers clandestins, détrompant ceux qui croyaient que l'Europe dite démocratique ne connaissait plus les bateaux fantômes. Mais on ne trafique pas par pétroliers entiers comme on le fait pour quelques litres d'eau-de-vie et les États modernes sont parfaitement à même de savoir tout ce qui se passe en haute mer. En fait, la circulation clandestine de pétrole ne les dérange absolument pas puisque seuls des marins sans papiers y risquent leur peau et des armateurs véreux leurs navires. Et si tout cela finit par des marées noires, c'est « après eux le déluge ».

Paul Galois

## Casino : un requin en eaux troubles

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin, Jean-Charles Naouri, premier actionnaire et PDG du groupe Casino (Monoprix, Franprix, Leader Price, etc.), a été mis en garde à vue.**

L'audition de Jean-Charles Naouri par la brigade financière découle d'une enquête ouverte depuis 2020, après un signalement en 2016 par l'Autorité des marchés financiers. Naouri fait l'objet d'une enquête pour manipulation de cours en bande organisée, corruption privée active et passive et délit d'initié, par le Parquet national financier (PNF). Durant leur grève, les travailleuses de Vertbaudet ont, elles, eu droit aux CRS, à l'huissier et au tribunal, suscitant bien moins d'émotion chez les journalistes. Comme toujours, la justice n'est pas la même selon qu'on est patron ou ouvrier.

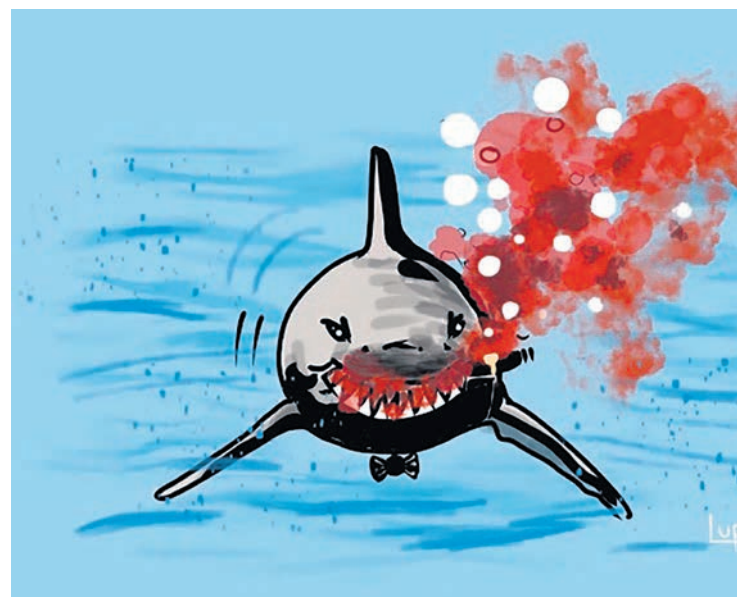
L'enquête porte sur les relations entre Jean-Charles Naouri et Nicolas Miguet, propriétaire de journaux

et de sites boursiers. Déjà condamné pour des faits de manipulation de cours en Bourse, Miguet aurait été payé 20 000 à 30 000 euros par mois pour recommander l'achat d'actions Casino dans son hebdomadaire *Bourse plus*, la lettre *La Bourse* ou le site *Bourse*. La valeur de l'action Casino est en effet d'autant plus vitale pour Naouri que, plus le cours de Casino baisse, plus il doit gager d'actions pour faire face à la dette de 6,4 milliards d'euros de son groupe et le maintenir à flot.

Dans cette affaire fructueuse, une kyrielle de gros poissons de la distribution et de la finance sont intéressés. D'un côté, on trouve Jean-Charles Naouri et ses amis – avocats, banquiers d'affaires et officines

financières ayant pignon sur rue – à l'origine de l'empire Casino depuis les années 1990. Ceux-là ont, pour l'heure, intérêt à la survie du groupe, bâti sur le modèle des sociétés en cascade qui ont fait la fortune de Bernard Arnault ou Vincent Bolloré. De l'autre, ou du même côté selon les revirements des alliances entre requins, il y a ceux qui lorgnent sur les profits escomptés de la chute de Casino ! C'est apparemment le cas du fonds spéculatif Muddy Waters, qui parie sur la baisse accélérée des cours d'un groupe comme Casino, pour mieux mettre le grappin dessus.

Cette situation attise les convoitises de la grande distribution, qui recueille actuellement des bénéfices record grâce au vol généralisé des classes populaires par l'inflation. Dans cet aquarium, tous utilisent les mêmes ficelles, plus ou moins légales. D'ailleurs, le



lendemain de la garde à vue de Naouri, après la chute de l'action Casino à son niveau historique le plus bas, le patron d'Intermarché a proposé de racheter 100 supermarchés et hypermarchés Casino.

Ce ne sont pas moins de 50 000 travailleurs en France et 200 000 dans le

monde entier qui font actuellement la richesse de Casino, sous diverses enseignes. Alors, quoi qu'il soit des déboires judiciaires et surtout financiers de Casino, les travailleurs n'ont pas à payer les pots cassés de cette guerre entre requins.

**Marlène Stanis**

## Carrefour : le PDG licencie et augmente son salaire

**Le groupe Carrefour vient d'annoncer la suppression de près de 1 000 emplois dans les bureaux. Dans le même temps, le PDG s'est fait voter par le conseil d'administration une augmentation de son salaire fixe annuel, qui passe de 1,5 à 1,6 million d'euros et atteint 9 millions d'euros avec la part variable.**

En accordant 100 000 euros de plus à leur PDG, les actionnaires gratifient leur mercenaire en chef pour ses bons et loyaux services. Le plan de suppression d'emplois, qui devrait être effectif d'ici la fin de l'année, vise aujourd'hui les sièges sociaux du groupe, deux en région parisienne à Massy-Palaiseau, le troisième à Mondeville, en périphérie de Caen. Le nombre des suppressions d'emplois peut être une surprise, mais pas la décision, puisqu'en mars dernier le patron de

Carrefour annonçait publiquement son intention de réorganiser les sièges sociaux, en l'accompagnant d'un « plan de gestion de l'emploi et des parcours professionnels ». Ce qui voulait dire, en clair, des suppressions d'emplois.

À ce jour, c'est d'ailleurs le cinquième plan de ce genre que connaît le groupe. Les quatre premiers ont surtout touché les magasins et les centres logistiques. Depuis 2018, Carrefour a supprimé 30 000 emplois : 10 000 découlent des plans

de départs dits volontaires ou de ruptures conventionnelles collectives, termes cachant des plans de licenciements. De plus, 20 000 travailleurs sont officiellement sortis des effectifs quand les magasins sont passés sous le statut de location-gérance. Sur les 160 000 personnes employées par le groupe Carrefour dans le monde, la moitié le sont aujourd'hui sous ce statut.

Cette technique vise à confier la direction des magasins, non plus à des cadres salariés du groupe, mais à des gérants devenus patrons de leur magasin. Ils embauchent les salariés eux-mêmes, achètent leurs marchandises à la centrale d'achat du groupe, payent un loyer à Carrefour, qui

reste propriétaire des murs. C'est tout bénéfique pour les actionnaires, mais c'est un recul pour les salariés qui se retrouvent divisés avec des contrats selon le magasin et perdent des primes comme l'intéressement groupe, ou se retrouvent avec des diminutions des indemnités journalières en

cas d'arrêt-maladie.

C'est dire que l'annonce de cette nouvelle vague de suppressions d'emplois et de l'augmentation du salaire du PDG ne peut être ressentie que comme une provocation par l'ensemble des salariés du groupe.

**Philippe Logier**

## La Rochelle : un patron jugé responsable

Le patron de la scierie Atlanwood, à La Rochelle, vient d'être condamné par le tribunal de cette ville à payer 5 000 euros de dommages et intérêts à un travailleur qui, il y a cinq ans, avait eu deux doigts sectionnés par une raboteuse. La sécurité de la machine ne s'était pas déclenchée et le travailleur n'était pas formé à ce poste.

Une telle condamnation est rare et, dans ce cas, elle indemnise si peu le travailleur blessé au regard du préjudice et du handicap entraînés par cet accident du travail

que c'en est indécent.

En France, les accidents du travail provoquent deux morts par jour et nombre de blessés, dont certains ne peuvent plus travailler. Il n'y a alors aucun ministre, aucun président pour s'indigner de cette situation, pour chercher à obliger le patronat à mettre en place les sécurités nécessaires et à améliorer les conditions de travail. Et pour un patron (légèrement) condamné, combien d'autres ne sont nullement inquiétés !

**Correspondant LO**



Dans l'Indre, en 2022, au Carrefour Le Pêcheureau.

## Eau : les prédateurs

Deux des six forages qui puisent l'eau dans les nappes phréatiques de Vittel dans les Vosges vont être arrêtés, a annoncé Nestlé, premier groupe agro-alimentaire mondial qui s'approprie cette ressource pour la mettre en bouteille sous les marques Vittel, Hépar ou Contrex.

Nestlé invoque des conditions climatiques qui se détériorent et font baisser les réserves en eau dans les sous-sols, passant sous silence sa propre responsabilité. Or, depuis son rachat des eaux de Vittel en 1992, ses prélèvements ont considérablement augmenté, au point que les nappes phréatiques, pourtant abondantes, ne parviennent plus à se renouveler et s'assèchent. Même l'été dernier, aucune limitation ne s'est imposée à Nestlé qui puise chaque jour l'équivalent de la consommation d'une ville de 40 000 habitants, alors que des arrêtés préfectoraux restreignaient

l'usage de l'eau pour les particuliers. Certaines communes vosgiennes avaient dû être alimentées par camions-citernes. Un mois et demi plus tard, le préfet a signé un arrêté permettant à Nestlé de continuer ses prélèvements dans les nappes superficielles durant une nouvelle période de dix ans et neuf forages jusqu'alors illégaux ont été autorisés, pour des quantités qui dépassent très largement les besoins de Nestlé. Ceux-ci sont déterminés par sa part de marché dans la vente des eaux minérales. Or, Nestlé a perdu le marché allemand, après que Lidl a, dans ce



pays, retiré les bouteilles Vittel de ses rayons.

Aujourd'hui, quand Nestlé annonce une diminution de ses forages à Vittel, il peut jouer aux victimes de l'assèchement lié au réchauffement climatique et se présenter en chevalier blanc d'un nouveau partage responsable de la ressource en eau. En réalité, il sent peut-être la source du profit se tarir et en tout cas s'adapte au marché. Il est l'un des

prédateurs de cette ressource, en concurrence notamment avec Danone pour l'eau de Volvic dans le Puy-de-Dôme et avec une filiale de Coca-Cola à Lüneburg en Allemagne qui s'est lancée, elle aussi, sur le marché des eaux minérales.

Ces sociétés, qui prétendent régenter la vie locale et font du chantage à l'emploi, se heurtent malgré tout à des associations qui brisent le mur du

silence. Si le pillage de l'eau pour vendre des boissons en bouteilles s'étend dans les pays pauvres, en Inde et au Mexique en particulier, les multinationales y rencontrent aussi des résistances de la population. Leur expropriation s'impose comme une mesure de bon sens, car comment accepter qu'une ressource aussi précieuse puisse être accaparée pour faire du profit?

Jean Sanday

## Accident mortel : Safran condamné

Lundi 5 juin, le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné Safran pour sa responsabilité dans l'accident mortel survenu le 5 décembre 2013 dans l'une de ses usines de Gironde qui fabrique du propergol solide, une poudre qui sert de carburant pour la propulsion des fusées et qui est hautement inflammable.

En 2013, la poudrière de Saint-Médard-en-Jalles, ex-Herakles, qui est intégrée aujourd'hui à Ariane-Group, appartenait encore directement à Safran. Le 5 décembre 2013, trois ouvriers travaillaient sur le

démoulage d'un réservoir de 490 kg de propergol solide quand la poudre a pris feu suite à un arc électrostatique. La température est montée presque instantanément à près de 3000°C.

Bien que gravement

brûlés, deux ouvriers ont réussi à sortir de l'atelier, mais le troisième est mort brûlé vif sur place. Il existait pourtant à l'époque un outillage permettant de réaliser cette opération à distance sans la présence physique des trois ouvriers. Mais cet outillage était en réparation et les responsables hiérarchiques avaient décidé malgré tout de maintenir cette opération en la faisant réaliser avec un ancien outillage réformé nécessitant une présence humaine.

Dans son jugement, le tribunal a écarté les nombreuses négligences mais a retenu la principale, la faute de l'employeur pour « violation des règles de sécurité », et condamné Safran à 225 000 euros d'amende. Pour les victimes et leur familles, c'est un premier succès mais aussi un immense soulagement que Safran soit reconnu coupable, car en général les jugements prononcent la relaxe pour l'employeur, rejetant de fait la faute de l'accident sur les

ouvriers.

Cependant, comme l'a dit le père d'une victime, l'amende de 225 000 euros « est une goutte d'eau pour Safran riche à milliards ». Sans compter que le tribunal n'a pas reconnu de dommages et intérêts dus aux familles des victimes, pourtant traumatisées à vie.

Sans surprise, Safran a fait appel. Pour le grand patronat, le cynisme, c'est jusqu'au bout.

Correspondant LO

## Délit d'homicide routier : des mots en l'air

Suite à plusieurs accidents de la route, dont deux mortels, causés par des conducteurs sous l'emprise de la drogue, le gouvernement a réagi en annonçant qu'il allait renforcer la répression.

Pour l'instant, les responsables ne risquent qu'une simple accusation d'homicide involontaire.

La Première ministre Elisabeth Borne a déclaré que les ministres de la Justice et de l'Intérieur allaient travailler de concert pour créer... un délit d'homicide routier pour conduite sous l'emprise de la drogue. Alors qu'un journaliste lui demandait ce qu'il en était pour les conducteurs alcoolisés, elle a fini par répondre qu'il faudrait être sévère envers ceux dont le taux d'alcoolémie était « important ».

Les irresponsables qui prennent le volant en étant drogués présentent évidemment un danger pour les autres, mais pas plus que ceux qui sont alcoolisés. Les statistiques le montrent : après les accidents mortels dus à une vitesse excessive, ceux causés par l'alcool arrivent en deuxième position, avec près de 30% des décès, contre 21% pour ceux dus à l'usage de drogue. Mais pourquoi créer une nouvelle catégorie de délit alors qu'une législation répressive existe déjà ? Les peines encourues par un

conducteur drogué responsable d'un accident mortel peuvent aller jusqu'à dix ans de prison et 150 000 euros d'amende, mais seulement jusqu'à sept ans de prison et 100 000 euros

d'amende pour l'assassin en puissance qui conduit en état d'ivresse.

Sauter sur un fait-divers ayant choqué la population pour annoncer une nouvelle loi ou en modifier

une ancienne, voilà qui ressemble fort aux coups de publicité dont un Sarkozy était coutumier, sans que cela change quoi que ce soit à la réalité.

M. L.

## Saint-Brieuc : un nouveau parcours du combattant pour les étudiants

Après avoir eu leur option validée ou non avec Parcoursup, les futurs étudiants de la faculté de Saint-Brieuc doivent se mettre à la recherche d'un logement dès maintenant pour la rentrée prochaine. Et là, de nouvelles difficultés

s'annoncent, la fermeture de la résidence de Gernugan en 2022 ayant restreint les possibilités réelles d'hébergement.

Rien ne dit que la promesse de l'ouverture de 128 logements au 1<sup>er</sup> octobre soit honorée et suffisante. Il n'y aurait, pour

loger les 6 000 étudiants au total, qu'un peu plus de 200 logements gérés par le Crous. Bien loin d'être suffisants pour éviter aux jeunes de devoir galérer pour se loger avant de commencer à étudier!

Correspondant LO

## Disneyland Paris : la mobilisation se poursuit

Après le succès de la grève du 30 mai, deux nouvelles journées ont eu lieu à Disneyland Paris, à Marne-la-Vallée, pour réclamer, notamment, une augmentation de salaire de 200 euros net pour tous et une amélioration des conditions de travail.

Samedi 3 juin, un millier de grévistes se sont à nouveau réunis en assemblée générale avant d'aller défilé dans le parc aux cris de « La parade, c'est nous », faisant référence à l'annulation de la parade officielle de Disney suite au mouvement. En tête de cortège se trouvait une banderole réalisée par des membres du MAI, le « mouvement anti-inflation », nom du collectif de salariés à l'initiative de la protestation. De nombreuses pancartes étaient brandies avec des slogans tels que « La magie n'existe pas sans nous » ou encore « Des horaires adaptés à nos vies, pas qu'à vos profits ».

Les grévistes ont pu

apprécier le soutien d'un grand nombre de visiteurs les applaudissant et manifestant leur sympathie. Et ce n'est pas la tentative d'intimidation des agents de sécurité privée embauchés par la direction pour l'occasion qui a empêché le cortège de déambuler dans les studios Disney dans la bonne humeur.

Le midi, lors d'une nouvelle assemblée, une minorité de grévistes souhaitait repartir en grève le lendemain, la majorité préférant attendre la journée du mardi 6 juin afin de se laisser le temps de convaincre des collègues de les rejoindre. À l'issue de cette journée, le comité



VINCENT SERRANO

s'est réuni et a distribué un nouveau tract défendant l'idée que « pour faire la céder la direction, il faudrait passer de mille à plusieurs milliers de grévistes ». Les discussions étaient nombreuses pour savoir comment y parvenir.

Mardi 6 juin, environ

600 salariés se sont retrouvés pour la troisième journée de grève en huit jours. Le fait d'être moins nombreux pose la question de la poursuite de la mobilisation et des formes qu'elle pourrait prendre. Un certain nombre de collègues, fiers de la bataille déjà menée,

souhaitaient recommencer dès samedi 10 juin. La direction qui, par la voix de sa PDG, a annoncé aux salariés par vidéo que rien ne serait cédé avant les négociations annuelles obligatoires de fin août, n'en a sans doute pas fini avec la contestation.

Correspondant LO

## Carrefour Belle-Épine : le mécontentement s'exprime

Mardi 6 juin, journée de mobilisation contre la réforme des retraites, les salariés du rayon libre-service de Carrefour Belle-Épine de Thiais, dans le Val-de-Marne, ont débrayé dès 4 heures du matin, entraînant derrière eux ceux de l'épicerie, des fruits et légumes, de la boucherie et de la charcuterie.

Le mécontentement s'est exprimé contre le sous-effectif et ses conséquences sur les conditions de travail, entraînant des douleurs

multiples et une charge de travail insupportable. C'est un fait reconnu par le directeur lui-même que, dans la plupart des rayons du magasin, il manque par endroit la moitié de l'effectif. Actuellement, même les produits frais qui arrivent au libre-service ne peuvent être mis en rayon, faute de personnel.

Près d'une quarantaine de travailleurs du magasin se sont donc regroupés en salle de pause, si bien que le directeur, arrivé à 7h30,

s'est senti obligé de venir les voir, puisque deux tiers des présents étaient en grève.

Il a alors été interpellé par les grévistes, qui ont décrit concrètement les dysfonctionnements dans le magasin et surtout les conséquences pour chacun d'entre eux.

Tout le monde avait envie de se faire entendre et de recommencer au plus vite si besoin, certains sont même partis en grève pour toute la journée.

Correspondant LO

## Plan saisonniers : des subventions pour les patrons

Cet été, les patrons du tourisme craignent encore de ne pas trouver suffisamment de saisonniers pour faire tourner leurs hôtels, leurs restaurants, leurs parcs d'attraction... Des jérémiades auxquelles le gouvernement répond par des promesses de cadeaux.

En 2022, sur 150 000 postes proposés dans l'hôtellerie, seule la moitié a été pourvue. Alors cette année, le ministre du Travail Olivier Dussopt et la ministre du Tourisme Olivia Grégoire ont élaboré un plan avec des subventions diverses pour la formation ou le logement des saisonniers. Mais ces mesures ne s'attaquent pas aux raisons des difficultés de recrutement. Des serveurs, commis de cuisine, plongeurs, agents de ménage refusent de faire la saison car ils en ont assez des journées à rallonge, des heures supplémentaires non payées, de l'absence de journées de récupération, des logements insalubres, tout cela pour un salaire minimum... quand il est versé!

Rien dans ce plan ne force les patrons du tourisme à

prendre sur leurs profits pour améliorer les conditions de travail et de rémunération. Le gouvernement a lui-même dégradé les conditions de vie des travailleurs saisonniers. En effet, depuis 2021, le montant de l'indemnité chômage pour les travailleurs qui alternent les périodes d'activité et de chômage a fortement diminué et les conditions pour y avoir droit sont plus dures.

Sur la question du logement des saisonniers, le gouvernement prévoit d'inciter fiscalement les propriétaires à leur louer leurs appartements disponibles plutôt qu'aux touristes. Or cela ne garantit aucunement la possibilité d'accéder à des loyers corrects dans des zones touristiques où pendant la période estivale ceux-ci flambent. Il est également prévu de mobiliser des internats ou des chambres d'étudiants pour les louer aux saisonniers en juillet et août. Tout est ainsi prévu... pour que les patrons ne paient rien et profitent!

Joséphine Sina

## Terréal : des travailleurs s'opposent à une direction de combat

Une cinquantaine de militants syndicaux de Charente, essentiellement de la CGT, se sont retrouvés jeudi 1er juin pour dénoncer les agissements de la direction de Terréal, une tuilerie de près de 300 travailleurs, située à Roumazières, dans le nord du département.

Cette entreprise a pour habitude de s'en prendre

aux travailleurs, de « mettre au placard ceux qui s'opposent, d'empêcher un déroulement de carrière » avec « une stratégie de répression qui vise à faire taire ». Sur place, tout récemment, un délégué a déposé une plainte en gendarmerie pour harcèlement. Auparavant, un représentant du personnel avait dû faire face à une

procédure de licenciement et à un accès bloqué à l'usine, d'ailleurs refusés par l'Inspection du travail.

À Terréal et ailleurs, les bénéfices sont obtenus en caporalisant les travailleurs, à commencer par l'intimidation de ceux d'entre eux qui s'opposent à la main dure du patronat.

Correspondant LO

## Vertbaudet – Marquette-lez-Lille : victoire des grévistes

Après 75 jours de grève, les 72 grévistes de Vertbaudet sont rentrés dans l'entrepôt la tête haute. La direction a dû céder entre 90 et 140 euros net d'augmentation de salaire, l'embauche de 30 intérimaires, l'abandon des menaces de licenciement contre les grévistes et le paiement du 13<sup>e</sup> mois sans déduction des jours de grève.

Avant la grève, cela paraissait impossible. La direction, misogyne et grossière envers les ouvrières, était à l'attaque sur les rythmes et les conditions de travail. Lors des négociations annuelles (NAO) de 2023, les syndicats majoritaires avaient signé pour 650 euros de prime mais 0% d'augmentation!

L'annonce par la direction, deux semaines plus tard, de 27 millions de bénéfice en 2022 (après 11,4 millions en 2021) a attisé la colère des ouvrières qui sont majoritairement payées quasi au smic. Les

militantes CGT de l'entrepôt et les militants de l'Union locale ont alors organisé une action devant l'entreprise le 20 mars, lors d'une journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Près de la moitié des embauchées s'en sont saisies pour faire grève pour une augmentation des salaires. Une caisse de grève a été mise en place par la CGT et a aidé à tenir.

La direction a eu recours à des intérimaires pour remplacer les grévistes au mépris de toute légalité... mais la justice a tranché en faveur du patron! L'État a

aussi mis des policiers au service de la direction pour harceler et intimider les grévistes qui tenaient collectivement le piquet : ils ont distribué des amendes de 135 euros pour mauvais stationnement, ont dispersé le piquet de grève et ont envoyé une gréviste à l'hôpital. De leur côté les ouvrières ont eu l'appui de la population. Chaque jour, des soutiens extérieurs à l'entreprise sont venus renforcer les grévistes, apportant les uns un encouragement, d'autres de la nourriture, du café ou de l'argent.

Après plus de deux mois de grève, la direction a été obligée d'ouvrir les négociations. Les grévistes ont refusé les premières propositions ridiculement faibles et ont renvoyé leur déléguée dire « non » à la direction. Au bout de plusieurs



allers-retours entre le piquet et la direction, celle-ci a été contrainte de céder des augmentations plus conséquentes. Le lendemain, lors d'une réunion pour régler la reprise, une quarantaine d'ouvrières se sont invitées dans le bureau du directeur pour lui dire ses quatre vérités.

Cette première grève est une victoire. En plus des augmentations, les ouvrières y ont gagné leur dignité, en se battant et en

faisant ravalier son mépris à la direction. Ces deux mois passés ensemble les ont soudées. Elles ont pu mesurer la complicité de l'État et des actionnaires et, à l'inverse, la solidarité des travailleurs avec les grévistes.

Ces leçons et victoires seront utiles pour l'avenir. Le dernier jour, les ouvrières en discutaient déjà : « Cette fois, on a été prises au dépourvu. La prochaine fois, on se sera préparées. »

**Correspondant LO**

## Stellantis : tous ensemble contre Tavares !

Vendredi 2 juin, des travailleurs des usines italiennes de Stellantis ont manifesté devant le siège du groupe à Poissy. Ils y ont retrouvé des travailleurs de l'usine Stellantis de Poissy, des délégations des usines du groupe, de Mulhouse à Vesoul en passant par Douvrin, Caen ou Sochaux, mais aussi des ouvriers des usines proches de Renault Flins et Renault Cléon.

Les travailleurs d'Italie venaient dénoncer les milliers de suppressions d'emplois qui s'accompagnent de l'aggravation des conditions de travail et du blocage des salaires. La constitution du groupe Stellantis, à partir du mariage

de Peugeot Société Anonyme (PSA) et Fiat Chrysler automobiles (FCA), a entraîné la suppression de près de 130 000 postes dans le monde. En Italie, en deux ans, 5 000 emplois ont été supprimés.

Dans toutes les usines,

de part et d'autre des frontières, les travailleurs vivent une même réalité : augmentation des cadences, alternance de chômage technique et de samedis et dimanches travaillés, le tout pour des salaires trop faibles pour faire face à l'explosion des prix. C'est d'ailleurs ce qui a entraîné trois jours de grève massivement suivis à l'usine de Pomigliano, près de Naples, entre le 10 et le 12 mai.

La politique du PDG, Carlos Tavares, qui transforme

les travailleurs du groupe en « nomades » envoyés d'une usine à l'autre au gré des besoins patronaux, a au moins permis de tisser des liens entre les ouvriers de Pomigliano, envoyés travailler en France, et ceux de différentes usines, dont celle de Poissy. Les vidéos de la grève de Pomigliano ont ainsi fait le tour des ateliers dans les usines du groupe en France.

Lors du rassemblement, la politique de Tavares, consistant à mettre en concurrence les travailleurs des différentes usines a été dénoncée. Pour supprimer des emplois en Italie, la direction accuse les travailleurs italiens de manquer de productivité. En même temps, les ouvriers de la fonderie de l'usine de Charleville, en France, apprennent que la production de certaines culasses, qui représente 44% de l'activité, part pour l'usine de Turin-Mirafiori, en Italie, où la fonderie serait plus compétitive!

Certains représentants de la FIOM, le syndicat de la métallurgie de la confédération italienne CGIL, à l'origine du rassemblement,

venaient surtout dans l'espoir d'être reconnus par Tavares comme des interlocuteurs et pour parler de la nécessité d'un plan d'industrialisation pour l'Italie. D'autres militants, italiens comme français, ont insisté sur la nécessité de construire la riposte ouvrière à l'échelle de tout le groupe. Dans les deux langues, plusieurs interventions se sont conclues sur le mot d'ordre de Marx : « *Travailleurs de tous les pays, unissons-nous!* »

C'était également le sens de l'intervention des militants du syndicat SUD-Poissy, constitué après l'exclusion des militants de la CGT historique de l'usine. Ils ont exprimé le fait que, si l'intérêt du patronat était de diviser les travailleurs d'une usine à l'autre, d'un statut à l'autre, d'un pays à l'autre, celui des travailleurs était de s'unir par-delà les frontières pour imposer par la lutte leurs intérêts communs : prendre sur les milliards de profits engrangés par les actionnaires pour maintenir les emplois dans tous les pays, en travaillant tous pour travailler moins.

**Correspondant LO**



# GRDF - Île-de-France: la direction veut faire taire les plus combatifs

L'année 2022 a été marquée par des grèves pour des augmentations de salaire dans l'ensemble des entreprises des industries électriques et gazières (EDF SA, Engie, Enedis, GRDF...).

Toutes ces entreprises ont obtenu une augmentation du salaire de base de deux NR (niveau de rémunération), sauf GRDF, où la direction n'en a cédé qu'un seul.

La grève s'est donc poursuivie à GRDF en novembre et décembre, les agents estimant qu'ils devaient avoir les mêmes augmentations que celles qui avaient été accordées dans les autres secteurs.

La colère était profonde, de nombreux sites ont été occupés, bloqués, des coupures faites dans les beaux

quartiers, mais les interventions d'urgence ont toujours été assurées. Fin décembre, un protocole de fin de grève était signé, qui devrait assurer des augmentations de salaire autour de 200 euros brut par mois pour l'année 2023. Mais, dans le même temps, la direction de GRDF annonçait qu'il y aurait des sanctions, et rapidement des convocations sont tombées pour entretien préalable en vue de conseils de discipline.

On compte maintenant vingt-deux convocations pour la région parisienne

et des conseils de discipline ont prononcé trois licenciements, d'autres sont à venir. La CGT appelle systématiquement à des rassemblements pour soutenir les travailleurs convoqués. Ils réunissent une centaine de manifestants, avec parfois le soutien d'autres secteurs professionnels comme les cheminots.

Dès qu'il y a un rassemblement sur un site, la direction fait appel à des huisiers voire à la police quand le site est bloqué. Elle en arrive même à installer des caméras espions en toute illégalité à son siège national, rue Condorcet dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour surveiller d'éventuelles manifestations dans



Manifestation d'agents GRDF à Perpignan, en mars 2023.

le site. Cette attitude répressive se retrouve aussi dans les problèmes quotidiens que rencontrent les agents: une discussion un peu vive entre collègues ou un accrochage entre automobilistes lors d'une intervention, c'est une mise à pied immédiate. Il y a un mois, le directeur régional d'Île-de-France, jugé trop mou, a été muté et remplacé par une ancienne directrice qui avait déjà fait son pot de

départ en retraite mais qui a, dans le passé, procédé à plusieurs licenciements.

À GRDF comme partout, le patronat exerce sa dictature en intensifiant le travail avec des salaires bas, en licenciant ceux qui sont combatifs, en instituant un climat de peur. Mais les mobilisations sont toujours là et le sentiment de solidarité entre travailleurs se renforce.

**Correspondant LO**

## Laiterie - Loiret: en grève pour les 300 euros

Depuis mardi 23 mai, 150 travailleurs de la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, dans le Loiret, sur les 650 que compte l'entreprise, sont en grève. C'est une première dans cette entreprise qui se targue d'être à l'écoute de ses salariés.

Le patron de cette laiterie se qualifie lui-même de « papa patron » et n'est pas avare de petites phrases pour dire que sa principale préoccupation est le

bien-être des ouvriers. Petite entreprise familiale à l'origine, il s'agit aujourd'hui d'un groupe important, et tout cela n'a pas empêché la direction d'annoncer qu'elle

allait réduire la prime d'intéressement et de participation à 2 000 euros alors qu'elle s'élevait jusqu'alors à 4 500 euros. Pour beaucoup, cette prime permettait de boucler les fins de mois car, avec 1 800 euros en 3x8, il est de plus en plus difficile de vivre correctement. Les travailleurs mobilisés revendiquent une

augmentation de salaire de 300 euros.

La direction fait la sourde oreille et tente d'intimider les grévistes. Elle les a même accusés d'une coupure de courant due, en réalité, à un problème technique sur le réseau. Malgré cela, l'ambiance sur le piquet de grève est bon enfant. Installés à côté d'un

rond-point, les grévistes reçoivent de nombreuses manifestations de sympathie de la part des automobilistes. Mercredi 31 mai c'était paella pour tout le monde. Et cette lutte permet aux travailleurs de se découvrir, eux qui ne se connaissaient pas jusqu'alors.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Commémoration du 6 juin 1944 : non à l'union sacrée !

Les commémorations du débarquement du 6 juin 1944 ont réuni les chefs d'état-major américain, britannique et français, les représentants politiques et Macron lui-même. Ils ont brodé sur le même thème : nos anciens ont combattu pour la liberté lors de la Deuxième Guerre mondiale, les Ukrainiens le font aujourd'hui, il faut nous préparer à faire de même.

Contre Hitler hier et contre Poutine demain, la liberté a un prix qu'il faut savoir payer, a dit implicitement, si ce n'est explicitement, cet aréopage. Mais, même répété des décennies durant, un mensonge ne devient pas une vérité. Les classes dirigeantes française, britannique et américaine, leurs gouvernements et leurs diplomates n'ont pas combattu le fascisme et le nazisme. Ils ont au contraire favorisé l'accession de Hitler au pouvoir en 1933, trop contents de trouver un tueur pour mater la classe ouvrière allemande. La raison de la Deuxième Guerre mondiale a été l'évolution des rapports de force

entre impérialistes et l'impasse économique générale, pas la volonté ou la folie individuelle de tel ou tel dictateur. La liberté que les Alliés se vantent d'avoir défendue était avant tout la liberté des esclavagistes britannique et français de conserver leurs empires coloniaux convoités par l'Allemagne et le Japon. Elle n'était ni pour les Algériens, ni pour les Indiens, ni pour tant d'autres qui ont été tout juste bons à servir de chair à canon et à qui la fin de la guerre n'a apporté que la prolongation de leur servitude. Elle n'était pas non plus pour les ouvriers et les petites gens allemands ou japonais, ceux des nœuds ferroviaires en

France, ceux de Lorient ou du Havre, condamnés à périr sous les bombes. Ce n'est pas pour cet enjeu que des dizaines de millions de personnes sont mortes, sous tous les uniformes ou sans uniforme et sous toutes les latitudes.

La liberté a été, en revanche, pleine, entière et rentable pour les capitaux américains qui, après toutes ces horreurs, ont pu dominer le monde sans partage. La fin des combats fut évidemment un soulagement, comme le fut la libération des prisonniers et des survivants des camps de la mort. Mais ce fut pour ouvrir une période où la poursuite de la domination de l'impérialisme allait sans cesse produire de nouvelles guerres.

Le combat pour la liberté est tout aussi fausement invoqué, par les mêmes et pour les mêmes raisons, à propos de l'Ukraine. Là encore, la liberté pour laquelle les armées s'affrontent dans l'Est de l'Europe est celle



de l'impérialisme exploiteur, américain en premier lieu, des oligarques voleurs ukrainiens contre celle de leurs homologues russes. Pour les peuples, des deux côtés du front, il n'est question que de dictature et de sacrifices.

Les historiens du futur diront peut-être que le troisième conflit mondial a débuté avec la guerre d'Ukraine et pour une raison similaire aux deux premiers, l'impasse du système de domination capitaliste. Manifestement, les gouvernements et les états-majors des pays impérialistes s'y préparent. Les budgets militaires explosent, la préparation politique, militariste et patriotique est en cours

et les commémorations du débarquement s'inscrivent dans ce contexte.

Sous quelque forme qu'elle se déroule, quels que soient les camps en présence et les prétextes invoqués, cette guerre sera une guerre contre les travailleurs. Écarter tout danger de guerre nécessiterait de mettre à bas le capitalisme. Ce n'est certes pas un combat facile, mais s'y préparer nécessite de refuser toute union sacrée derrière la bourgeoisie, pour le passé en dénonçant ses mensonges, pour le présent en refusant de marcher au pas, pour le futur en se préparant à retourner contre elle les armes qu'elles aura distribuées.

Paul Galois

## Colonialisme : Alger 1957, les disparitions forcées

Lors de la fête de Lutte ouvrière, l'historien Fabrice Riceputi est venu présenter l'enquête qu'il mène avec sa collègue Malika Rahal sur les disparitions forcées à Alger en 1957. Leur projet, intitulé « Alger 1957 - des Maurice Audin par milliers », prend pour l'instant la forme d'un site et d'une base de données.

En janvier 1957, les parachutistes se voient confier les pouvoirs de police à Alger, avec pour mission d'y démanteler le FLN. Celui-ci, dans le cadre de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie, vient de décider d'organiser une grève générale de huit jours. L'État français veut à tout prix éviter cette mobilisation, qui mettrait à mal ses mensonges sur une guerre qu'il prétend mener contre un groupe terroriste

minoritaire, et non contre un peuple qui se dresse contre le colonialisme. Dirigée à Alger par le général Massu, avec le soutien du gouvernement du socialiste Guy Mollet, l'armée adopte pour méthode l'enlèvement des suspects, la torture systématique pour leur arracher des renseignements, parfois le viol, et souvent l'exécution et la disparition des corps. Les arrestations s'opèrent avec brutalité,

devant les familles violentées par les militaires : le but est d'abord de terroriser la population. Des dizaines de lieux de torture et de détention sont constitués. Si certains détenus sont relâchés, 3 000 à 8 000 sont exécutés sommairement. Ce qu'on appelle « bataille d'Alger » n'a en fait rien d'une bataille entre deux belligérants mais tout d'une répression immense et féroce.

L'armée nie les exécutions, la torture et jusqu'aux arrestations et jusqu'à présent l'État français n'a reconnu que deux assassinats : en 2018, il a admis celui du mathématicien communiste Maurice Audin,

qui avait fait l'objet d'une longue campagne menée notamment par sa famille ; puis, en 2021, celui de l'avocat Ali Boumendjel, dont l'exécution sommaire avait été déguisée en suicide.

Pour les milliers d'autres disparus, restés dans l'anonymat, les familles, qui ont souvent recherché leurs proches avec détermination, n'ont jamais reçu d'informations sur les circonstances du décès ou sur la dépouille : « On n'a jamais plus eu de nouvelles », disent-elles. Les témoignages, souvent poignants, figurant sur le site, montrent que, pour ces familles, les plaies restent vives.

Les responsables militaires (Massu, Bigeard...), ces « Klaus Barbie français », ont poursuivi leur carrière, ont été décorés et couverts d'honneurs, et s'ils sont aujourd'hui décédés, des rues portent leur nom et des statues leur sont parfois dédiées. Le lieutenant parachutiste tortionnaire Jean-Marie Le Pen a fait la carrière politique que l'on sait. Le mode opératoire des disparitions forcées a ensuite été enseigné par les militaires français à ceux d'Amérique latine, qui l'ont largement utilisé contre leurs opposants. Quant aux ministres qui les ont couverts, ils ont également poursuivi leur carrière, à l'instar de Gaston Defferre, de Jacques Chaban-Delmas ou de François Mitterrand.

Ce bilan des sévices de l'armée française dans la seule ville d'Alger au cours de cette année 1957, et la dénonciation du silence de l'État français, qui n'est pourtant jamais avare de leçons sur la « démocratie » et les « droits de l'homme », sont un rappel salutaire de cette action criminelle.

Michel Bondelet



Des disparus d'Alger.

1000AUTRES